

Présidentielle 2012 : la primauté des questions de société !

Article rédigé par *Croire.com*, le 26 avril 2012

Peut-on voter pour un candidat dont on partage les convictions politiques mais pas les choix de société ? Le père Matthieu Rougé, directeur du service Pastoral d'Etudes Politiques, répond à cette question qui brule les lèvres de tant de catholiques dans les colonnes de [croire.com](http://www.croire.com)

S'inscrivant dans la sagesse de son Eglise, le père Mattieu Rougé site en premier lieu le message que les évêques de France avaient rédigé à destination des croyants avant l'échéance électorale ([Un vote pour quelle société](#)). Il rappelle ainsi que l'Eglise ne prend pas à la légère l'acte du vote et encourage tous les catholiques à « prendre en compte les défis qui se présentent et viser ce qui pourra rendre notre pays plus agréable à vivre et plus humain pour tous ».

A ceux d'entre nous tentés par l'abstention, le directeur du service Pastoral d'Etudes Politiques oppose la mise en garde du Cardinal Vingt-Trois ([Quelle société voulons-nous ?](#)) : « Nous devons soigneusement distinguer ce qui relève de l'impossibilité de conscience et ce qui relève d'un choix encore acceptable, même s'il ne correspond pas totalement à nos convictions, parce que, alors, un bien, même modeste, reste réalisable ou peut être sauvegardé, en tout cas davantage que dans d'autres hypothèses. Il ne s'agit pas de se résigner au moindre mal, mais de promouvoir humblement le meilleur possible, sans illusion ni défaitisme, et simplement avec réalisme ».

Enfin, avant de s'aventurer à répondre, le pasteur termine son corpus en citant Benoît XVI qui vient expliciter le message du Cardinal Vingt-Trois en définissant ce qui « relève de l'impossibilité de conscience » : « le respect et la défense de la vie humaine, de sa conception à sa fin naturelle, la famille fondée sur le mariage entre homme et femme, la liberté d'éducation des enfants et la promotion du bien commun sous toutes ses formes » (Sacramentum caritatis, 83).

Ainsi paré, le père Rougé en vient au cœur du problème. Celui qui pourrait troubler nombre de catholique à l'heure du choix dans l'isoloir le 6 mai prochain : « l'insistance sur ces thèmes éthiques fondamentaux n'est[-elle] pas démesurée par rapport à d'autres sujets particulièrement brûlants et concrets : pauvreté, logement, exclusion, justice sociale sous toutes ses formes » ?

Comme toujours, la réponse n'est pas prescriptive. Ne comptez pas sur l'Eglise pour vous dire pour qui voter. Le pasteur rappelle cependant que « la remise en cause de la structure fondamentale de la société rendrait la réponse à ces défis économiques et sociaux plus difficile encore. »

Face aux urnes, les chrétiens sont libres d'assumer leur sensibilité politique quelle qu'elle soit. En revanche, ils doivent également avoir conscience que le vote comporte également une responsabilité morale : « Il faut que chacun s'interroge avec gravité sur le vote qui respectera et servira le mieux la dignité de la personne humaine, dans sa beauté, sa fragilité, son caractère sacré. »

Source : <http://www.croire.com/Themes/Vie-chretienne/Politique/Quel-vote-pour-les-catholiques>